



Paroisse St Thomas de Rochebrune

Octobre 2011

A l'attention de tous les Paroissiens
de St Thomas de Rochebrune

Chers paroissiens, chers amis,

L'installation, du Père Emmanuel Decaux, nouveau prêtre modérateur de notre paroisse, du Diacre Henri de Menou et peut-être d'un séminariste dans les mois qui viennent dans l'appartement du 2^{ème} étage, rue Mouille Sol à Voreppe, oblige d'entreprendre **d'importants travaux destinés à rendre l'habitation vivable et accueillante.**

Nous avons un budget total de plus de **25 000 €**, **malgré une bonne maîtrise des coûts.** Ce montant est constitué de **dépenses pour le remplacement des plafonds, la reprise des murs avec de la toile de verre, la peinture des murs et plafonds, des travaux électriques et l'aménagement de la cuisine.**

Ces travaux avancent, et nous devons dès à présent remercier les bénévoles pour leur mobilisation et l'énorme travail engagé afin de minimiser les coûts.

La paroisse n'a pas les moyens suffisants pour faire face à ces dépenses sur ses fonds propres. Le Diocèse et l'Aep de Voreppe contribuent, sans pour autant couvrir le budget.

Aujourd'hui, nous faisons appel à votre générosité en participant à la **souscription paroissiale destinée au financement d'une partie des travaux de la Cure de Voreppe** pour la rénovation de ce logement communautaire. Chacun de nous doit se sentir concerné.

Vous trouverez donc ci-joint, **le document de collecte à adresser à la Maison Paroissiale à Moirans.**

Nous comptons sur votre générosité pour permettre de loger décemment notre nouveau prêtre modérateur, le diacre et un éventuel séminariste. D'ores et déjà, nous vous remercions vivement de votre aide.

Cordialement,
Père Michel Ribour, l'Equipe paroissiale et Vincent Bureau, économiste de la paroisse.

BON DE SOUSCRIPTION POUR « Travaux Cure de Voreppe »

Oui, je fais un don pour les travaux de la Cure de Voreppe. Je fais mon chèque à l'ordre du « ADG SOUSCRIPTIONS - Travaux Voreppe ».

Mon don est de.....euros.

En 2011, votre don ouvre droit à une réduction de l'Impôt sur le Revenu à hauteur de 66% du don versé et dans la limite de 20% du revenu imposable, (si vous êtes imposable) *Exemple : Un don de 100 € = 67 € d'économie d'impôt soit 33 € de coût réel pour vous.*

Début 2012, vous recevrez, un reçu fiscal émis par le Diocèse de Grenoble - Vienne, qu'il conviendra de joindre à votre déclaration d'impôt 2011.

Nom et Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : mail :@.....

Merci de retourner ce bon accompagné de votre règlement à :

« Paroisse St Thomas de Rochebrune » 2, rue du Prieuré 38430 Moirans.